



# LA COLLECTE DES GROS REBUTS

## DU 8 AU 11 JUILLET 2024

Sachez que la collecte de gros rebuts devrait être considérée comme dernier recours. Nous vous invitons à vous rendre à l'écocentre régional pour y apporter les articles qui peuvent être revalorisés.

Vos rebuts doivent être mis en bordure de la route au plus tard

**le lundi 8 juillet à 7 h.**

Il n'y a pas d'horaire précis sur la journée que la collecte se fera dans chaque secteur.

### MATIÈRES REFUSÉES :

- **Électroniques**  
(téléviseur, ordinateurs et autres)
- **Résidus domestiques dangereux**  
(peinture, solvant, huile, produit chimique, bombonne de propane, etc.)
- **Bardeau d'asphalte**
- **Matériaux de construction**  
(gypse, laine et autres)
- **Gros articles**  
(spa, pédalo, couvercle de spa, piano, etc.)
- **Ordures ménagères**
- **Pièces de véhicules automobiles**
- **Plastique agricole**



\* Pneus: les pneus de voiture et camionnette seront ramassés mais doivent être sans jante.

\* Seulement des quantités raisonnables de rebuts seront ramassées.

**Date limite pour les inscriptions:**

**27 juin 2024**

**Informations:**

**819 560-8585, poste 2329**

### ARTICLE 9: COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Habituellement, les encombrants sont ramassés annuellement lors d'une collecte spéciale prévue en juillet. Vérifiez le calendrier distribué au début de l'année pour la date de cette collecte. Il est obligatoire de s'inscrire pour cette collecte.

Les objets destinés à la collecte des encombrants doivent être disposés au même endroit que les bacs roulants, au plus tôt, le dimanche précédent le jour de la collecte. Une quantité maximale de trois mètres cubes (3 m<sup>3</sup>) d'encombrants peuvent être déposés au point de chute lors de la collecte.

